

Pour créer votre compte AT/MP :

Vous devez vous connecter sur le site www.net-entreprises.fr et vous munir du mot de passe qui vous a été envoyé par net-entreprises.fr lors de votre 1^{ère} inscription sur ce site.

La page d'accueil s'affiche :

- 1) Compléter la partie « **identifiez-vous** » qui se trouve à droite de votre écran **et valider.**
- 2) Cliquer sur « **retour au menu personnalisé** » qui se trouve au milieu en bas de page.
- 3) Sur la page « **votre menu personnalisé** », rechercher l'intitulé « **le compte** de votre établissement puis cliquer sur « **gérer les inscriptions** »
- 4) Sur la page « **gérer les inscriptions** » cliquer sur « **gérer les déclarations** »
- 5) Sur la page « **gérer les déclarations** » cliquer sur « **choix des déclarations** » de l'établissement concerné qui se trouve dans la colonne action à droite du tableau.
- 6) Dans le tableau de gauche, cliquer 1 seule fois sur « **compte AT/MP** » (celui-ci s'affiche en bleu)
- 7) Cliquer sur le symbole « **>** » entre les deux tableaux pour faire glisser le « **compte AT/MP** » automatiquement dans le tableau de droite.
- 8) **Valider la saisie** pour permettre la consultation du téléservice.
Un délai de 15 jours, indispensable à la sécurisation de votre compte, est requis avant de pouvoir accéder au service et consulter votre compte employeur.

A bientôt sur net-entreprises.fr